

Dans le but d'offrir une prise en charge sans délai aux personnes souffrant de pathologies aiguës ou en situation de crise, le Centre d'urgences psychiatriques (CUP) officie 24 heures sur 24 et sept jours sur sept,

depuis sa création en 2012. Il est intégré au service des urgences sur les sites hospitaliers de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Explications en collaboration avec l'Hôpital neuchâtelois.

**CENTRE D'URGENCES PSYCHIATRIQUES** Des spécialistes présents 24h/24 à l'HNE.

# Une urgence comme une autre

BRIGITTE REBETZ

Une urgence psychique est une urgence comme une autre. «On doit pouvoir consulter pour une idée suicidaire comme on le fait pour un mal de ventre», schématise le psychiatre Stéphane Saillant. La mise en application de ce principe s'est traduite par la création d'un Centre d'urgences psychiatriques (CUP), dépendant du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), localisé au sein du département des urgences de l'Hôpital neuchâtelois (HNE), sur les sites de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Une équipe spécialisée officie jour et nuit, sept jours sur sept. Elle a pour mission de répondre aux besoins impérieux découlant de situations de crise, de pathologies aiguës ou nécessitant une prise en charge mixte, somatique et psychique.



Le Centre d'urgences psychiatriques officie jour et nuit à l'hôpital Pourtalès pour répondre aux situations de crise et pathologies aiguës. SP

**Davantage de personnes consultent avant d'être en dépression sévère.»**

**DR STÉPHANE SAILLANT**  
MÉDECIN-CHEF DU CUP ET  
PSYCHIATRE DE LIAISON

«Cette structure permet une collaboration très étroite entre les différents intervenants des domaines somatique et psychologique et d'offrir aux patients des soins de

meilleure qualité», explique le Dr Saillant, médecin-chef du CUP et psychiatre de liaison. «Elle vise aussi à déstigmatiser les souffrances psychiques – les dépressions, les tentatives de suicide, etc – et à rendre leur prise en charge plus accessible à la population.» Les prestations du centre comprennent le conseil, l'évaluation, l'orientation vers des structures de soins spécialisées ambulatoires ou hospitalières, des interventions de crise limitées dans le temps, des interventions immédiates en cas de situation de stress ou de traumatisme psychique. Les patients sont suivis pendant un à deux mois au CUP (4 à

6 consultations en moyenne). Si nécessaire, le traitement se poursuit auprès de leur généraliste, d'un psychologue, d'un psychiatre installé en pratique privée ou du CNP.

### Environ trente cas par jour

L'an dernier, les urgences psychiatriques ont pris en charge une trentaine de cas par jour en moyenne. La majorité des patients s'adresse au centre pour une crise d'origine psychosociale. «Le déclencheur, c'est souvent une rupture au sein du couple, le décès d'un proche ou une perte d'emploi. Ce sont des événements qui bouleversent une situa-

tion de vie et la personne se retrouve déstabilisée. Très hétérogène, la patientèle provient de tous les milieux socio-économiques», détaille le psychiatre.

L'équipe du CUP (lire encadré) ne propose jamais de solutions toutes faites: la prise en charge consiste à favoriser l'émergence de solutions en partenariat avec le patient. Les démarches proposées incluent son entourage de même que son réseau – médecin traitant, services sociaux, etc. L'objectif est d'utiliser aux mieux les ressources de chaque personne pour qu'elle puisse s'y appuyer et reprendre pied. Les urgences

psychiatriques sévères représentent environ 20% des cas traités par le centre. Il s'agit de décompensations psychotiques, d'agitations, de dépressions majeures, de surconsommation de drogues ou médicaments, de tentatives de suicide... Bien qu'en baisse, les actes désespérés restent nombreux dans le canton.

### La fréquentation a doublé

Depuis son ouverture en juin 2012, le Centre d'urgences psychiatriques s'est passablement développé pour répondre aux besoins d'une patientèle en hausse. En cinq ans, la fréquen-

tation a plus que doublé: 2700 consultations ont été réalisées durant la première année pour 11'500 en 2016. Une des raisons de cette évolution, analyse le Dr Saillant, «est que les gens ont aujourd'hui moins de réticences à consulter pour un mal-être qu'il y a dix ou vingt ans. Les tabous s'estompent et c'est tant mieux: davantage de personnes viennent nous voir avant d'être en état de dépression sévère. Pour toute une série d'affections psychiques, intervenir précocement donne de meilleurs résultats et permet d'éviter qu'elles n'évoluent vers la chronicité.»

### Davantage d'ambulatoire

L'action du CUP fait écho aux nouveaux préceptes de la psychiatrie suisse qui se mettent en place depuis la fin du 20e siècle: un peu partout dans le pays, l'offre de soins ambulatoires et semi-ambulatoires a été développée tandis que le nombre des lits en institution psychiatrique a été diminué. Autrement dit, les maladies psychiques sont traitées davantage en ambulatoire aujourd'hui qu'en stationnaire. «On hospitalise moins qu'il y a vingt ans», relève le praticien, «car la psychiatrie actuelle va davantage à la rencontre du patient que l'inverse. Avant la création du CUP, les personnes en détresse psychique étaient soit accueillies dans un hôpital psychiatrique, soit adressées à une structure ambulatoire, c'était beaucoup moins souple.»

A l'étroit, le Centre d'urgences psychiatriques de Pourtalès sera agrandi ces prochains mois. Il sera doté de salles de consultations supplémentaires. ●

## Patients pris en charge dès 16 ans

**L'ÉQUIPE** Le Centre d'urgences psychiatriques rassemble huit médecins, des psychologues, une quinzaine d'infirmiers spécialisés ainsi qu'un secrétariat qui travaillent en liaison avec les prestataires des soins somatiques de l'Hôpital neuchâtelois. Il constitue une seule et même équipe qui officie jour et nuit, sept jours sur sept sur le site de Pourtalès et de 8 à 18h à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Le suivi est donc assuré pour chaque cas entre les deux sites. Le CUP est ouvert aux personnes dès 16 ans.

**CARE-TEAM/UNIP** Le CUP gère également la coordination de l'Unité neuchâteloise d'intervention psychosociale (Unip). Gérée conjointement entre le CUP et le Service de la sécurité civile et militaire, sa mission est de prendre en charge les victimes et témoins d'expériences traumatisantes (suicides, accidents mortels, catastrophes naturelles...) L'objectif est de contribuer à la diminution de la souffrance des principaux concernés. Cette unité est composée de bénévoles formés à l'intervention psycho sociale d'urgence. Elle est activée par les services d'urgence via la centrale d'engagement de la police neuchâteloise.

**OÙ TÉLÉPHONER?** Angoisse ou souffrance psychique extrême, état dépressif intense, abattement, tentative de suicide, vio-

lence à l'égard de soi-même ou d'autrui, délire, hallucinations, agitation... En cas d'urgence, on peut appeler le

**032 755 15 15** Le numéro principal du CUP est atteignable 24h/24, sept jours sur sept. Le standard est assuré par un infirmier spécialisé en psychiatrie.

**032 755 25 25** Le numéro du CUP à La Chaux-de-Fonds est accessible du lundi au vendredi, de 8h à 18 heures. En dehors de ces heures, les appels sont déviés automatiquement vers le 032/755 15 15.

**144** pour tout appel sanitaire urgent  
**0848 134 134** pour contacter le service de garde des médecins généralistes. ●



Le CUP rassemble huit médecins, des psychologues et une quinzaine d'infirmiers spécialisés. SP

## Démarches pluridisciplinaires

Nombre de patients consultant aux urgences souffrent de pathologies psychiatriques antérieures, qui peuvent coexister ou être à l'origine de pathologies somatiques. A l'inverse, certains troubles mentaux ont une cause organique, toxique ou médicamenteuse. Selon le Dr Vincent Della Santa, médecin chef du département des urgences de l'Hôpital neuchâtelois, près de 20% des personnes prises en charge pour un problème d'ordre somatique présentent une affection psychique. Cela étant, une intervention du Centre d'urgences psychiatriques (CUP) n'est pas toujours nécessaire.

L'intégration de cette unité spécialisée au sein du département des urgences est un avantage pour les patients comme pour les somaticiens, commente le médecin chef. «Beaucoup de ces patients nécessitent une prise en charge mixte. La proximité du CUP nous permet de mettre en place une démarche pluridisciplinaire.»

Une évolution significative, sachant qu'auparavant l'urgentiste devait s'occuper de tout en même temps, d'un AVC doublé d'un délire, par exemple, ou d'une agitation psychomotrice provoquée par des stupéfiants. Cela pouvait être compliqué et parfois mobiliser beaucoup de ressources. Les «lits-cages» utilisés par des hôpitaux de soins aigus il y a encore vingt ans pour immobiliser des personnes agitées témoignent de l'intensité que peuvent atteindre les

crises. On traitait d'abord les problèmes physiques, les soins psychiques intervenaient généralement ultérieurement.

Le département des urgences et le CUP ont mis en place une procédure conjointe pour les personnes atteintes d'agitation. Les somaticiens supervisent le traitement pharmacologique et la surveillance subséquente pendant que les psychiatres amorcent un entretien verbal avec le patient. Idem pour les tentatives de suicide qui nécessitent une intervention mixte. «Travailler ensemble est une plus-value pour tous les intervenants. Nous avons beaucoup appris au contact les uns des autres», souligne le Dr Della Santa.

### Interventions avec le Smur

Depuis deux ans, la centrale d'urgence du 144 peut envoyer un infirmier du CUP, spécialisé en psychiatrie, aux côtés d'un médecin du Smur (Service mobile d'urgence et de réanimation) pour des interventions en journée. Une situation d'urgence accompagnée d'un délire psychotique ou la détresse d'un proche est pour le moins compliquée à gérer sur le terrain. L'intervention de l'infirmier permet à l'urgentiste de se focaliser sur les fonctions vitales et d'assurer ainsi une compétence psychiatrique sur le terrain, de manière à offrir à la population une approche globale des soins préhospitaliers. ●